



Session Novembre – Décembre 2012

Informations pratiques:

Le cours reprend la matière et le programme officiels de la formation "licence de base" (ON3) pour radioamateurs, conformes aux exigences de l'IBPT. Après la formation théorique, il comprend aussi la formation pratique (manipulation d'une station) ainsi que l'examen pratique.

Les candidats ayant participé aux deux week-ends de formation et ayant réussi l'examen pratique recevront un certificat qui sera exigé lors de l'inscription pour l'examen théorique auprès de l'Institut des services Postaux et des Télécommunications (IBPT) :

I.B.P.T. - Service Licences
Ellipse Building - Bâtiment C
Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
www.ibpt.be

Les formations se déroulent **les 10 et 11 novembre, ainsi que les 1er et 2 décembre 2012** au **Centre "Marcel Hicter" à la Marlagne, Chemin des Marronniers, 26 – 5100 Wépion.**

Le **prix du stage est fixé à 50 €**, comprenant l'inscription aux cours théoriques et pratiques, l'examen pratique pour la licence de base (ON3), le syllabus, l'assurance, les repas de midi, le goûter, le café, ainsi que la navette sur demande entre la gare de Namur et le Centre Marcel Hicter.

Il ne comprend pas la cotisation à l'UBA, ni l'inscription à l'examen théorique IBPT.

La gare SNCB la plus proche est la gare de Namur. Un service de navette de/vers cette gare peut être organisé sur réservation (voir formulaire d'inscription).

Horaires:

Samedi 10 novembre:
Dès 8h00 : Accueil et café
09h00 – 18h00 : Formation
Dimanche 11 novembre:
09h00 – 18h00: Formation

Samedi 1er décembre:
09h00 – 18h00: Formation & révisions
Dimanche 2 décembre:
09h00 – 12h00: Formation & révisions
13h30 – 18h00: Examen pratique

Repas:

Les repas de midi, le café et un gouter sont compris dans la participation aux frais. Veuillez nous les communiquer avec l'inscription si vous avez des besoins particuliers (végétarien, allergies,...).



Transfert entre la gare de Namur et le Centre Marcel Hicter (sur inscription uniquement)

Départ de la navette de la gare de Namur à 08h40 (si inscrit):

Trains vers Namur les 10 et 11 novembre et 1 et 2 décembre 2012: (selon info SNCB disponible et sous réserve de modification des horaires par la SNCB)

Bruxelles-Midi 07h03	Bxl-Central 07h07	Bxl-Nord 07h12	Bxl-Luxemb. 07h23	Namur 08h09
Tournai 06h28	Mons 07h08	Charleroi-Sud 07h43	*	Namur 08h22
Verviers 07h12	Liège Guill. 07h41		*	Namur 08h36
Arlon 06h43	Libramont 07h15	Ciney 07h59	*	Namur 08h19

Départ de la navette de la Marlagne à 17h45 (si inscrit):

Trains au départ de Namur les 10 & 11 novembre et 1 & 2 décembre 2012: (selon info SNCB disponible et sous réserve de modification des horaires par la SNCB)

Namur 18h22	Bruxelles-Lux 19h08	Bruxelles-Nord 19h20	Bruxelles-Cent. 19h24	Bruxelles-Midi 19h27
Namur 18h38	Charleroi-Sud 19h19	Mons 19h53	*	Tournai 20h32
Namur 18h24	Liège-Guill. *19h10		*	Verviers 19h55
Namur 18h42	Ciney 19h03	Libramont 19h44	*	Arlon 20h17

La navette se trouvera à la sortie de la gare de Namur (Côté Boulevard du Nord).



Formulaire d'inscription

Formation "Licence de base"

La Marlagne (Namur) les 10 et 11 novembre et 1 et 2 décembre 2012

Ce document est à renvoyer avant le 15 octobre 2012 à ham-academy@uba.be ou à **Olivier Gubin, ON5UC - Avenue des Combattants 23 - 5070 Fosses-la-Ville**

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

_____ - _____

e-mail: _____ GSM: _____

Section UBA: _____ N° de membre UBA : _____ (*)

Date de naissance ____ / ____ / _____

(*) la formation n'est organisée que pour les membres U.B.A. Pour devenir membre : voir <http://www.uba.be/fr/uba/devenir-membre>

Participation au frais: **50 €**

- Comprend l'inscription aux cours théoriques et pratiques, l'examen pratique pour la licence de base (ON3), le syllabus, l'assurance, les repas de midi, le goûter, le café, ainsi que la navette (sur demande) entre la gare de Namur et le Centre Marcel Hicter.
- **Ne comprend pas la cotisation à l'UBA.**
- **Ne comprend pas l'inscription à l'examen théorique IBPT.**

Le paiement doit nous parvenir avant le 20 octobre 2012 sur le compte

Ham-Academy

IBAN: BE55 0631 4441 4544 (063-1444145-44)

avec en communication: « HAM Académie 2012 » + votre nom



Si vous désirez bénéficier d'un service de navette au départ de la gare de Namur, veuillez indiquer vos heures d'arrivée à la gare de Namur (+20 minutes avant le début des cours) :

NOM : _____ PRENOM : _____

Tél. : _____

Samedi 10/11: train en provenance de : _____

Arrivée à _____ h _____ Retour à _____ h _____

Dimanche 11/11: train en provenance de : _____

Arrivée à _____ h _____ Retour à _____ h _____

Samedi 1/12: train en provenance de : _____

Arrivée à _____ h _____ Retour à _____ h _____

Dimanche 2/12: train en provenance de : _____

Arrivée à _____ h _____ Retour à _____ h _____



Centre culturel Marcel Hicter La Marlagne
Chemin des Marronniers, 26 – 5100 Wépion 081/ 46 05 36



• **En voiture**

A partir de la E411 (Bruxelles-Arlon), sortie n°14 (Bouge), prendre la direction Namur et descendre la chaussée de Hannut. Au carrefour après le pont de chemin de fer, prendre à gauche. Continuer tout droit après le rond-point, passer le confluent Sambre/Meuse, suivre la direction Dinant. Continuer sur la chaussée de Dinant (N92) jusqu'aux feux de signalisation puis tourner à droite direction Saint-Gérard (N951). Continuer dans la route de Saint-Gérard (environ 1km) et tourner à droite après de café « Le Carrefour » dans le chemin des Archiducs. Le parcours est fléché à partir de ce croisement. Continuer dans la rue de Suary (ne pas prendre l'allée de Nérès). Attention, la rue de Suary change de direction. Tourner à droite dans la rue des Amandiers. Prendre ensuite la 2^e à droite (rue des Cormiers). Tourner encore une fois à droite dans le chemin des Marronniers.

A partir de la E42 (Mons-Liège), sortie n°13 (Spy), suivre Namur puis Floreffe puis Malonne. Dans Malonne, prendre la 1^e rue à gauche après l'église et l'école Saint Berthuin. La rue monte à travers bois, traverse une zone résidentielle puis replonge dans une zone boisée avant d'arriver à un carrefour (dangereux !). Traverser ce carrefour puis suivre les panneaux « Communauté française » : tourner à droite dans la route des Forts, dépasser le château d'eau (sur la gauche), tourner à gauche et continuer tout droit dans le lotissement.

Attention :

- la vitesse dans le domaine est limitée à 15km/h, pensez aux nombreux piétons et promeneurs.
- deux parkings sont à votre disposition directement à l'entrée du domaine ; le parking situé plus bas est réservé au personnel ; deux emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite se situent à gauche de l'escalier principal.

